

Province de Québec
MRC Lac-Saint-Jean-Est
Municipalité d'Hébertville-Station

S É A N C E O R D I N A I R E D U 1 9 M A I 2 0 1 5

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité d'Hébertville-Station, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville, 5 rue Notre-Dame, Hébertville-Station, le mardi 19 mai, à 19 h 30.

Présents : M. Réal Coté, Maire
 Mme Gyna Simard, conseillère # 1
 M. Robin Côté, conseiller # 2
 M. Hamid Benouanass, conseiller # 4
 M. Pascal Vermette, conseiller # 5
 M. Michel Claveau, conseiller # 6

Formant quorum.

Était absent avec motivation, monsieur le conseiller François Maltais.

Également présent :

M. Dave Corneau, directeur général.

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

2. ADMINISTRATION :

2.A) *Lecture et acceptation de l'ordre du jour.*

3. DROIT DE PAROLE

4. RÉSOLUTIONS :

- 4.A) *Entretien du réseau commun d'alimentation en eau potable;*
- 4.B) *Politique d'intégration des arts à l'architecture – Protocole d'entente;*
- 4.C) *Plantation du mai - Brunch et méchoui;*
- 4.D) *Vente pour taxes – Représentant municipal;*
- 4.E) *Dépôt des états financiers 2014;*
- 4.F) *Val-Éo – Membre du comité de suivi;*
- 4.G) *Vente du souffleur à neige;*
- 4.H) *Employé en horticulture.*

5. DON ET SUBVENTION :

5.A) *Proposition du comité.*

6. URBANISME :

- 6.A) *Ressource supplémentaire en urbanisme;*
- 6.B) *Modifications règlements – Mandat.*

7. AFFAIRES NOUVELLES :

- 7.A) *Mud Drag - Assurances;*
- 7.B) *École du Bon Conseil - Projet d'embellissement.*

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. CORRESPONDANCE :

9.A) *Remerciements – Prêt de salle;*

- 9.B) *Résidence Patrick Trottier – Dissolution;*
9.C) *Maison des jeunes - Assemblée générale annuelle.*

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

1. MOT DE BIENVENUE DU MAIRE

À 19 h 30 Monsieur le Maire Réal Côté préside l'assemblée, et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

2. ADMINISTRATION

2.A) LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR R.7270.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté.

3. DROIT DE PAROLE

Un droit de parole est accordé aux citoyens présents à 19 h 32.

4. RÉOLUTIONS

4.A) ENTRETIEN DU RÉSEAU COMMUN D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE R.7271.05.15

CONSIDÉRANT QUE le 23 mars 2009, les municipalités de St-Bruno, d'Hébertville-Station et Larouche signaient une entente intermunicipale relativement à l'approvisionnement en eau potable;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1.2 de ladite entente ne stipule pas où se termine le réseau commun et où commencent les réseaux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE l'entretien des bâtiments et l'électricité demeureront sous la responsabilité de chacune des municipalités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la mécanique de distribution, compteurs, systèmes de chloration et autres équipements pour les postes des trois municipalités sera de responsabilité commune;

QUE ladite responsabilité est limitative aux équipements d'alimentation en eau potable et n'inclus pas l'entretien des bâtiments et les coûts d'électricité.

4.B) POLITIQUE D'INTÉGRATION DES ARTS À L'ARCHITECTURE – PROTOCOLE D'ENTENTE R.7272.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le protocole d'entente avec l'artiste choisi afin de produire l'œuvre d'art pour l'hôtel de ville d'Hébertville-Station conformément à la Politique d'intégration des arts à l'architecture soit accepté;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

4.C) **PLANTATION DU MAI - BRUNCH ET MÉCHOU**
R.7273.05.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Robin Côté et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station invite et défraie les coûts pour le brunch et le souper du samedi pour les employés de la municipalité, leurs élus ainsi que leurs conjoints (es) lors de notre fête communautaire, de la Plantation du mai édition 2015.

4.D) **VENTE POUR TAXES – REPRÉSENTANT MUNICIPAL**
R.7274.05.15

CONSIDÉRANT QU'il reste en date d'aujourd'hui trois dossiers non réglés concernant les ventes pour taxes 2015;

CONSIDÉRANT QU'une personne mandatée doit être présente afin de faire la première offre pour assurer le retour des taxes et des frais de vente pour taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu unanimement;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à représenter la municipalité d'Hébertville-Station à la vente pour taxes 2015.

4.E) **DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2014**
R.7275.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte le dépôt des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2014, par monsieur le directeur général, Dave Corneau, tel qu'annoncé dans l'avis publié selon la loi.

4.F) **VAL-ÉO – MEMBRE DU COMITÉ DE SUIVI**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

4.G) **VENTE DU SOUFFLEUR À NEIGE**
R.7276.05.15

Il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le contrat de vente du souffleur à neige avec l'acheteur, Les Systèmes Adex, soit accepté;

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

4.H) **EMPLOYÉ EN HORTICULTURE**
R.7277.05.15

Il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE 280 heures de main d'œuvre supplémentaires soient autorisées pour le poste d'employé en horticulture pour l'année 2015.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.A) **PROPOSITION DU COMITÉ**

Aucune proposition.

6. URBANISME

6.A) **RESSOURCE SUPPLÉMENTAIRE EN URBANISME**
R.7278.05.15

CONSIDÉRANT QU'une demande grandissante nécessite une ressource supplémentaire en urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE des dossiers majeurs et des heures supplémentaires de la ressource en placent justifie ce besoin;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités d'Hébertville et de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix désirent partager cette nouvelle ressource;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de cette ressource augmentera le service aux citoyens, éventuellement, à deux jours par semaine;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pascal Vermette appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'une ressource supplémentaire, en tant qu'inspectrice adjointe en bâtiment, soit autorisée;

QU'une entente intermunicipale soit signée avec Hébertville et Métabetchouan-Lac-à-la-Croix.

6.B) **MODIFICATIONS RÈGLEMENTS – MANDAT**
R.7279.05.15

CONSIDÉRANT QUE la MRC a adopté deux modifications du schéma d'aménagement révisé qui concerne les distances séparatrices en zone agricole (règlement 248-2015) et les éoliennes;

CONSIDÉRANT QUE ces deux modifications demandent l'amendement du règlement de la municipalité d'Hébertville-Station;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Hamid Benouanass et résolu à l'unanimité des membres présents;

QU'un mandat soit donné à BC2 Groupe Conseil inc. afin de préparer un projet de règlement et d'intégrer le tout au règlement d'urbanisme actuel.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.A) MUD DRAG - ASSURANCES R.7280.05.15

CONSIDÉRANT QUE le Mud Drag est considéré comme une activité extrême;

CONSIDÉRANT QUE le contrat d'assurance de la municipalité ne couvre pas ce genre d'activité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité d'Hébertville-Station a la possibilité de contracter une assure responsabilité civile générale de 2 000 000\$, avec une franchise de 2 500 \$ en dommages matériels et blessures corporelles, à l'exception de ceux des participants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Gyna Simard appuyé par monsieur le conseiller Pascal Vermette et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station accepte de contracter une telle assurance pour la journée du 13 juin 2015, au montant de 1 885\$, taxes incluses.

QUE monsieur le directeur général Dave Corneau soit autorisé à signer tous les documents nécessaires afin que prenne effet cette résolution.

7.B) ÉCOLE DU BON CONSEIL - PROJET D'EMBELLISSEMENT R.7281.05.15

CONSIDÉRANT QUE l'école du Bon Conseil fait la demande d'aide de la municipalité d'Hébertville-Station pour leur projet d'amélioration de l'environnement de l'école;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Claveau appuyé par madame la conseillère Gyna Simard et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la municipalité d'Hébertville-Station contribuera en fournissant des bacs à fleurs en béton ainsi que des fleurs;

QUE monsieur le conseiller Michel Claveau soit autorisé à rencontrer l'école afin de déterminer quelles seraient les autres possibilités.

8. RAPPORT DES COMITÉS

Une période est accordée aux élus afin de faire le compte rendu de leurs comités.

9. CORRESPONDANCE

9.A) REMERCIEMENT – PRÊT DE SALLE

L'information est diffusée.

9.B) RÉSIDENCE PATRICK TROTTIER – DISSOLUTION

L'information est diffusée.

9.C) **MAISON DES JEUNES - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE**

L'invitation est diffusée.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est accordée aux citoyens dans la salle à 20 h 05.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
R.7282.05.15

Monsieur le conseiller Robin Côté propose de lever la présente séance à 20 h 09.

Monsieur Réal Côté,
Maire

Monsieur Dave Corneau,
Directeur général